

COMMUNE DE CHABANAIS

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 04 mars 2020

Le Conseil Municipal, après avoir adopté le procès-verbal de la précédente réunion, aborde l'ordre du jour.

I. VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS (COMMUNE et ASSAINISSEMENT)

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2121-14, L2121-21, L2121-31 et L2311-5,

Délibérant sur le compte administratif 2019 de la Commune sous la Présidence de Monsieur Vincent DELAHAYE, adjoint,

Approuve à l'unanimité et en l'absence du Maire le compte administratif 2019 de la Commune et au service de l'assainissement, lesquels peuvent se résumer ainsi qu'il suit :

COMMUNE

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	1 743 776,62	1 898 338,82
	Section d'investissement	505 937,61	806 828,22

+

+

		DEPENSES	RECETTES
REPORT DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)		213 394,52
	Report en section d'investissement (001)	405 893,58	

=

=

TOTAL (réalisations + reports)	2 655 607,81	2 918 561,56
-----------------------------------	--------------	--------------

		DEPENSES	RECETTES
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement	9 016,68	6 698,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	9 016,68	6 698,00

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	1 743 776,62	2 111 733,34
	Section d'investissement	920 847,87	813 526,22
	TOTAL CUMULE	2 664 624,49	2 925 259,56

Décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement ainsi qu'il suit :

- report à nouveau compte 002 : 260 635,46 €
- résultat d'investissement ligne 001 : -300 890,61 €
- titre au 1068 : 107 321,65 €.

ASSAINISSEMENT

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION N
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	102 852,60	104 821,86	1 969,26
	Section d'investissement	139 835,07	76 390,46	-63 444,61

REPORT DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)		47 712,03
	Report en section d'investissement (001)		83 151,89

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
TOTAL (réalisations + reports)		242 687,67	312 076,24	69 388,57

		DEPENSES	RECETTES
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation		
	Section d'investissement		
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1		

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	1 743 776,62	2 111 733,34
	Section d'investissement	920 847,87	813 526,22
	TOTAL CUMULE	2 664 624,49	2 925 259,56

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	102 852,60	152 533,89	49 681,29
	Section d'investissement	139 835,07	159 542,35	19 707,28
	TOTAL CUMULE	242 687,67	312 076,24	69 388,57

II. AFFECTATION DU RESULTAT

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2019, en adoptant le compte administratif de la Commune qui fait apparaître :

Reports

Pour rappel : déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure : 405 893,58 €

Pour rappel : excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure : 213 394,52 €

Soldes d'exécution

Un solde d'exécution (Excédent – 001) de la section d'investissement de : 300 890,61 €

Un solde d'exécution (Excédent – 002) de la section de fonctionnement de : 154 562,59 €

Restes à réaliser

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 9 016,68 €

En recettes pour un montant de : 154 562,59 €

Besoin net de la section d'investissement

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 107 321,65 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 107 321,65 €

Ligne 002

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 260 635,46 €

1068 : 107 321,65 € (besoin de couverture), soit solde d'exécution : 300 890,61 € + (RAR recettes) 6 698 € - RAR dépenses 9 016,68 € + déficit N-1 = 405 893,58 €

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2019, en adoptant le compte administratif au service de l'assainissement qui fait apparaître :

Reports

Pour rappel : excédent reporté à la section Investissement de l'année antérieure : 83 151,89 €

Pour rappel : excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure : 47 712,03 €

Soldes d'exécution

Un solde d'exécution (Déficit – 001) de la section d'investissement de : 63 444,61 €

Un solde d'exécution (Excédent – 002) de la section de fonctionnement de : 1 969,26 €

Restes à réaliser

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 0 €

En recettes pour un montant de : 0 €

Besoin net de la section d'investissement

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 0 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 0 €

Ligne 002

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 49 681,29 €

AFFAIRES DIVERSES

- Installation du bureau de vote

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h.

Le Maire,

Marie-Claude POINET.